

HyKote™ 5000

REVÊTEMENT DE TOITURE SEBS
À FAIBLE TENEUR EN COV



HyKote 5000

REVÊTEMENT DE TOITURE SEBS
À FAIBLE TENEUR EN COV

NUMÉRO D'INVENTAIRE :

50-RF-WH-05, 50-RF-WH-50, 50-RF-BL-05,
50-RF-BL-50, 50-RF-LG-05, 50-RF-LG-50

COULEUR(S) :

Blanc, noir et gris clair

*Des couleurs personnalisées ou
spéciales peuvent être demandées
en fonction de la disponibilité.*

FORMATS ET CONDITIONNEMENT :

Seaux de 5 gallons et fûts de 50 gallons.

SUBSTRATS :

**Membrane de toiture en bitume modifié
SBS ou APP revêtue de granules, membrane
BUR et métal galvanisé; peut également être
utilisé sur le contreplaqué et le béton.**

*Pour toute question concernant l'application
sur d'autres substrats, veuillez contacter le
département des services techniques.*

Un revêtement de toiture flexible, très performant et résistant aux perforations, à faible teneur en COV, fabriqué à partir de styrène-éthylène-butylène-styrène (SEBS). Ce produit à un seul composant, prêt à l'emploi, est idéal pour les applications de restauration sur les toits commerciaux à faible pente, car il offre une durabilité et une protection accrues.

Points forts du produit

- **Faible teneur en COV** (composés organiques volatils) Les revêtements contribuent moins à la mauvaise qualité de l'air qui peut avoir un effet néfaste sur la santé du public et sur l'environnement.
- **Polyvalent** : un système de revêtement de restauration de toiture à faible pente, facile à installer et efficace, qui constitue une solution résiliente et moins coûteuse que le remplacement complet de la toiture.
- **Durable** : haute résistance à la déchirure et à la perforation.
- **Flexible** : caractéristiques d'élasticité élevées qui permettent de se conformer aux mouvements du bâtiment.
- **Économies d'énergie** : les revêtements SEBS de HyKote sont très réfléchissants, et même conformes aux normes SRI, Titre 24, Partie 6, et constituent un excellent choix pour aider les bâtiments à économiser de l'énergie.
- **Résistance à l'eau** : les revêtements SEBS de HyKote sont formulés pour offrir une résistance maximale à l'eau et, en raison de leur très faible perméabilité à l'humidité, ces revêtements sont plus performants que les revêtements acryliques en matière de résistance à la formation de mares ou de flaques d'eau.

HyKote™ 5000

REVÊTEMENT DE TOITURE SEBS
À FAIBLE TENEUR EN COV



IKO

COMMERCIALE®

Spécifiez en toute Confiance.

Préparation de la surface :

- La surface doit être sèche, propre et exempte de saleté, de rouille et de substances étrangères.
- Certaines surfaces peuvent nécessiter une abrasion, un grattage ou un décapage pour garantir une bonne adhérence.
- Apprêter le substrat à l'aide d'un apprêt HyKote approprié.

Méthodes d'application :

- Appliquer le produit à l'aide d'un équipement de pulvérisation approprié (méthode préférée) ou au moyen d'un rouleau lisse-moyen (poil de 1/4 à 3/8 de pouce) ou d'une brosse souple à des températures ambiantes.
- En cas de pulvérisation, retirer tous les filtres de l'unité de pulvérisation ou des pistolets de pulvérisation.
- Utiliser des buses à usage intensif (XHD) sans diffuseur ni barre d'atomisation.
- Les tailles de buse vont de 625 à 633 et de 725 à 733.
- Il peut être nécessaire d'ajuster les buses en fonction de la pente et du produit.
- Il est recommandé d'utiliser un pulvérisateur lorsqu'un apprêt a été appliqué sur le substrat avant l'application du revêtement.*

Installation:

- Bien mélanger le matériau (été comme hiver) avant l'application. Toujours mélanger (remuer) de bas en haut à l'aide d'un mélangeur à palettes en veillant à garder les palettes sous la surface afin de réduire l'infusion d'air et les bulles d'air potentielles.
- Pendant l'application, tenir la lance de pulvérisation à une distance maximale de 12 pouces du substrat cible, avec un chevauchement de 50 %, et laisser le produit « COULER » et « S'AUTONIVELER ».
- Toujours pulvériser de haut en bas ou à un angle de 90 degrés pour améliorer les performances.
- Toujours remélanger le produit après un arrêt de travail de 20 minutes ou plus pour s'assurer que les additifs critiques restent en suspension.

Taux de couverture minimum :

- Appliquer en deux couches à un minimum de 21 mils humides par couche (1,5 gallon par 100 pi² par couche) pour les surfaces à faible pente.
- Les deux (2) couches combinées donnent un revêtement fini d'au moins 21 mils secs.
- Les surfaces verticales nécessitent généralement 3 couches à 14 mils humides par couche pour obtenir un millage final adéquat. Un seau de cinq gallons couvre 166 pieds carrés en deux couches. Un baril de 50 gallons couvre 1 666 pieds carrés en deux couches, conformément à ce qui précède.

Nettoyage :

Nettoyer le matériel de pulvérisation, les pinceaux, les rouleaux et les outils à l'aide d'essence minérale ordinaire.

Pour toute question concernant l'application ou l'équipement, contacter le service technique.

Entreposage et manipulation :

Conserver les produits dans leur emballage d'origine non ouvert, avec toutes les étiquettes intactes et lisibles. Entreposer les contenants sur des palettes dans un endroit couvert ou protégé. **Conserver dans des zones où la température maximale ne dépasse pas 32 °C (90 °F) et où la température minimale est de 4 °C (40 °F). Ne jamais entreposer les fûts dans un environnement ouvert sans utiliser une protection adéquate contre l'humidité, car la condensation ou la pluie, dans certaines conditions, peut s'infiltrer et contaminer le contenu du fût à travers les zones de la bonde et de l'anneau. TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. TENIR À L'ÉCART DES FLAMMES OU DE TOUTE AUTRE SOURCE D'IGNITION.**

Pour plus d'informations sur la sécurité et la santé, consulter la fiche de données de sécurité de ce produit.

Informations techniques :

PROPRIÉTÉS PHYSIQUES	
Poids, lb/gal :	9
Solides (% en poids) :	42
Viscosité @ 77° F, cps :	6,000 +/-500
COV :	<90 g/L
IRS ou indice de réflectance solaire (blanc seulement) :	106 (initial), 91 (3 ans)
Temps de séchage :	2 à 4 heures (typique) par temps optimal et 4 à 6 heures par temps non optimal
Durée de conservation (récipient non ouvert correctement entreposé) :	2 ans
PROPRIÉTÉS DE PERFORMANCE (FILM)	
Allongement initial @73° F, % :	1,018
Résistance initiale à la traction @ 73° F, psi :	1,700
Perméance, perm :	< 1.0
Gonflement à l'eau, % de masse :	< 1.0
Flexibilité à basse température après 1 000 heures de vieillissement accéléré :	Passe
Aspect après 1 000 heures d'exposition aux intempéries accélérées :	Passe
Homologations	
*Test ANSI/UL 790 pour la résistance au feu des matériaux de revêtement de toiture	
Listé par CRRC	

Sauf indication contraire, les résultats sont conformes aux essais en laboratoire ASTM D 6083. Testé avec et sans apprêt. Les tests de COV ci-dessus ont été vérifiés par un laboratoire indépendant. Les résultats varient en fonction des consultations, merci de contacter le département des services techniques pour plus de détails.

À notre connaissance et sous réserve de modifications sans préavis, les valeurs ou données techniques contenues dans le présent document sont vraies et exactes à la date d'émission. Les instructions et recommandations d'application contenues dans le présent document sont basées sur notre connaissance des produits lorsqu'ils sont correctement entreposés, manipulés et appliqués dans des conditions normales, mais aucune garantie, expresse ou implicite, n'est donnée ou ne doit être déduite à cet égard ou en ce qui concerne les valeurs ou les déclarations contenues dans le présent document, et il n'y a aucune affirmation que le produit acheté a été testé individuellement pour se conformer à ces normes. Des tests sont effectués en interne sur une base aléatoire et périodiquement par des laboratoires tiers indépendants à des fins d'approbation ou de classification. L'acceptation, l'achat et la sélection de ces produits relèvent de la seule responsabilité de l'acheteur, de son agent ou de son client. Les utilisateurs doivent tester ce produit pour en déterminer l'acceptabilité et l'adéquation à l'usage auquel ils le destinent. Le fabricant et le distributeur n'assument aucune responsabilité en ce qui concerne la couverture, les performances ou les blessures résultant de l'utilisation. La responsabilité, le cas échéant, est limitée au remplacement du produit. La garantie de base est une garantie matérielle limitée de 12 mois. AUCUNE AUTRE GARANTIE DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT, EXPRESSE OU IMPLICITE, STATUTAIRE, PAR APPLICATION DE LA LOI OU AUTRE, Y COMPRIS LA QUALITÉ MARCHANDE ET L'ADEQUATION À UN USAGE PARTICULIER, N'EST ACCORDÉE, FAITE OU IMPLICITE.

